

M/Me

École

Ville

à l'attention de
Madame l'Inspectrice académique
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

s/c
M l'Inspect..... de l'Education Nationale
de la circonscription de

objet : *stage de formation syndicale*

Références : *article 34 alinéa 7 de la Loi n°84-16 du 11 janvier 1984
article 1 du décret n°84-474 du 15 juin 1984
arrêté du 29 décembre 1999
courrier adressé à Mme l'Inspectrice académique*

Madame l'Inspectrice académique,

Conformément aux dispositions de la Loi n°84-16 et de l'article 1 du décret d'application n°84-474, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale intitulé « Education prioritaire : Quel avenir ? » organisé par la CGT Formation syndicale, organisme agréé à dispenser cette formation, le **jeudi 28 février 2019 de 9h00 à 16h30** à l'Union locale CGT – 187 rue Albert Dupuis à Rouen.

Veillez croire, Madame l'Inspectrice académique, à mon profond attachement au service public de l'éducation Nationale et au respect des droits des personnels.

À

le

Signature